

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2020_4_3

L'an deux mille vingt, le samedi 23 mai à 18 h 00, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire GYMNASSE municipale, 11 Promenade des Sports à JUSSAC, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 18 Mai 2020

Présents : 18

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOUILLE Pierrick, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Madame ROUX Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

Votants : 18

**Objet : Election des
Adjoints**

Absent(s) : Monsieur DUFOUR Frédéric

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Monsieur Willy VIOLLE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;
Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Une liste d'adjoints est présentée :

- Liste 1 : conduite par Monsieur André ARNAL

1er adjoint : Monsieur André ARNAL
2ème adjointe : Madame Caroline MALHERBES
3ème adjoint : Monsieur Michel LACROIX
4ème adjointe : Madame Françoise FOUSSAT
5ème adjoint : Monsieur Cyrille SCIORETO

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 18

À déduire (bulletins blancs ou nuls) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu : Liste1 : dix-huit (18) voix

La liste conduite par Mr André ARNAL ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- 1er adjoint : Monsieur André ARNAL -
- 2ème adjointe : Madame Caroline MALHERBES -
- 3ème adjoint : Monsieur Michel LACROIX -
- 4ème adjointe : Madame Françoise FOUSSAT -
- 5ème adjoint : Monsieur Cyrille SCIORETO -

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les
signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER



Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20200523-D2020-4-3-DE
Date de télétransmission : 26/05/2020
Date de réception préfecture : 26/05/2020